

LE GRILLAGE

C'est un grillage assez épais, et à mailles assez petites, qui entourera l'ensemble et contiendra la charge de maïs. Ce grillage aura 1,85 m de largeur au total, parce qu'il faut ménager, dans le haut, un espace suffisant pour permettre de déverser le maïs dans le séchoir. Le grillage sera serré sur les montants des cadres verticaux par un enroulement en fil de fer galvanisé serré à la pince. Un fort fil de fer galvanisé bien tendu soutiendra le grillage dans le haut. En bas, il sera cloué contre le plancher (planches peuplier ou sapin de 20 mm d'épaisseur, boulonnées sur les cornières D et posées dans le sens de la largeur) au moyen de cavaliers.

Il y aura intérêt à peindre l'ensemble (grillage excepté) avec une bonne peinture anti-rouille.

I.-C. SAGE (D.)

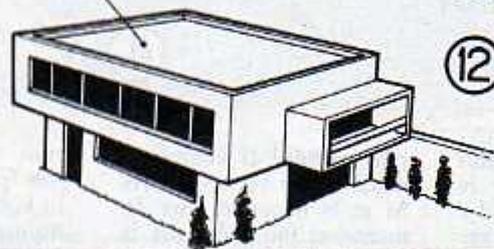
Matériel nécessaire

cornière de 40/40, 30/30 et 20/20 mm ;
tube ou tige de fer de 20 mm de diamètre ;
fer U de 40/40 et 50/25 mm ;
tôle ou plastique ondulé ;
22 m de grillage (environ) ;
planches sapin pour les portes, peuplier pour le plancher (la plupart de ces matériaux sont de récupération, à l'exception de la tôle et du grillage).

NAPPE DE CAPTAGE SUR LE TOIT D'UN GARAGE UTILISEE AVEC UNE POCHE DE RESERVE SOUS CELUI-CI



MAISON AVEC TOIT UTILISE EN NAPPE DE CAPTAGE SERVANT EGALEMENT D'ELEMENT DE CLIMATISATION POUR L'ETE. LA RESERVE EST PLACEE SOUS LA MAISON



Quelques exemples d'installation

Quelle que soit la source de chaleur dont vous disposez le chauffage des locaux se fera toujours par l'intermédiaire du générateur dont le principe a été exposé précédemment.

Si vous disposez à volonté d'eau (puits, rivière, étang), l'installation se résume à une pompe et à des générateurs dans le local à chauffer (fig. 7 et 8). Ce procédé est même utilisable avec un puisard recevant les eaux usées, un circuit échangeur en tubes métalliques étant en plus nécessaire.

Si vous n'avez pas d'eau en quantité suffisante, vous pouvez réaliser une nappe de captage sur le sol (fig. 9) et une réserve enterrée, soit sous la maison soit sous la nappe de captage. L'installation se résume alors, pour sa première tranche, correspondant au schéma de la figure 4, à une pompe et un comparateur de températures. La deuxième tranche, correspondant à l'installation de chauffage des locaux, comprend un ou plusieurs générateurs avec la pompe correspondante. Un thermostat de sécurité, une électro-

vanne, un détendeur et un clapet anti-retour permettent, en cas de manque d'eau par la pompe, l'admission éventuelle d'eau de ville.

Si vous disposez d'une piscine (fig. 10), il vous faudra le même matériel que précédemment (correspondant au schéma de la figure 5). Cependant, vous n'aurez pas à réaliser de poche de réserve, c'est la solution la plus simple qui joint l'utile à l'agréable.

Il est à noter que, dans le cas d'une cuvette avec réserve enterrée, la nappe de captage peut être placée sur le toit d'un garage (fig. 11) ou, dans le cas d'un bâtiment de style moderne, sur le toit de ce bâtiment (fig. 12). Dans ce cas, la nappe constitue un élément de climatisation pour l'été, la réserve de chaleur étant placée sous la maison, le toit n'est jamais très chaud. La chaleur de celui-ci est transmise immédiatement à la réserve enterrée.

A. V.

Chauffage SOLAIRE-EAU (Brevets G. PEROT) ELECTRO-TECHNIQUE, 37, Bd de Bellechasse - 94100 SAINT-MAUR - Tél. 885.53.97.

